



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de l'EPR

Question au Gouvernement n° 2352

Texte de la question

AVENIR DE L'EPR

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Été 2004, monsieur le Premier ministre : 2,8 milliards ; mai 2006 : 3,3 milliards ; décembre 2008 : 4 milliards ; juillet 2010 : 5 milliards ; juillet 2011 : 6 milliards ; décembre 2012 : 8,5 milliards ; septembre 2015 : 10,5 milliards ; juillet 2018 : 10,9 milliards ; octobre 2019 : 12,4 milliards. En un peu plus de quinze ans, le coût de l'EPR de Flamanville a ainsi augmenté de près de 300 %, et la date de sa mise en service a été différée de treize ans. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Voilà pourquoi tout le monde parle de fiasco, d'un énorme fiasco ; et tout le monde se demande pour quelle raison, dans une lettre envoyée en catimini au président-directeur général d'EDF le 12 septembre dernier, Mme la ministre de la transition écologique et solidaire et M. le ministre de l'économie et des finances ne proposent d'étudier qu'un seul scénario, celui de la construction de six nouveaux EPR à l'horizon 2035.

Les choses seraient-elles déjà décidées pour l'avenir de la filière ? Faut-il rappeler que le Président de la République, présentant en novembre 2018 la feuille de route énergétique de la France pour les dix années à venir, s'était bien gardé d'annoncer la construction de nouveaux EPR ?

Ma question, dès lors, est simple : comment envisager de construire six nouveaux EPR en quinze ans, alors que l'EPR de Flamanville n'est toujours pas opérationnel ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT. – Mme Muriel Ressaiguier applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Le dérapage, en coûts et en délais, de la construction de l'EPR de Flamanville constitue en effet un échec, monsieur le député, pour toute notre filière nucléaire. Vous l'avez dit, depuis le lancement du projet, les coûts et les délais ont été plus que triplés.

M. Jean-Paul Lecoq. Qui va payer ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. Cette situation appelle des explications si l'on veut qu'en soient tirées toutes les leçons : c'est bien ce que Bruno Le Maire et moi avons demandé. C'est également le sens du rapport que nous a remis hier Jean-Martin Folz. Ce rapport, rendu public, pointe différents problèmes touchant à la qualité industrielle, aux compétences et à l'intégration de la filière nucléaire. Nous avons donc demandé au PDG d'EDF de nous présenter, sous un délai d'un mois, un plan d'action pour redresser la situation.

Plus généralement, ce rapport est une brique importante de l'ensemble dont nous aurons besoin pour prendre, en temps voulu, une décision sur l'avenir de la place du nucléaire dans notre mix électrique. Comme le Président de la République nous l'a demandé, nous entendons disposer de tous les éclairages d'ici à la mi-2021. Tous les scénarios sont étudiés, depuis celui d'un mix électrique composé à 100 % d'énergies renouvelables jusqu'à celui de la construction de nouvelles centrales. Je le répète, aucune décision ne sera prise avant la mise en service de l'EPR de Flamanville.

D'ici là, notre feuille de route est claire : c'est la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, aux termes de laquelle la part du nucléaire dans le mix électrique sera ramenée à 50 % en 2035, avec notamment la fermeture des deux réacteurs de Fessenheim au 1er semestre 2020 et, dans le même temps, le développement résolu des énergies renouvelables.

Vous le voyez, le cap est clair, et nous n'entendons pas laisser des dérapages sans réponse.
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Vous auriez dû dire, madame la ministre, que l'EPR est un éléphant blanc : personne n'en veut, il ne marche pas et coûte une fortune à celui qui le nourrit. Il serait temps de tourner la page pour nous pencher sur les réalités quotidiennes de nos concitoyens : les énergies renouvelables, la précarité énergétique et les passoires thermiques.

En quelques secondes, madame la ministre, comment pouvez-vous nous garantir que le quotidien des Français sera pris en considération à l'égal du reste, voire primera sur lui, s'agissant notamment des sujets que je viens d'évoquer ?

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2352

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2019](#)